



# BÉNÉFICES

## S'ENGAGER DANS UN PROCESSUS DE LABELLISATION "COMMUNE EN SANTÉ" APPORTE DES AVANTAGES DIRECTS :

- Réalisation d'un bilan des mesures existantes en prévention et promotion de la santé
- Identification des besoins
- Consolidation des contacts avec les organismes régionaux de prévention et promotion de la santé pouvant soutenir la mise en place de mesures communales
- Amélioration de ses connaissances en promotion de la santé
- Développement d'une dynamique positive autour de la prévention et promotion de la santé au sein de la commune
- Amélioration de son image

# **LES COMMUNES LABELLISÉES PROFITENT ÉGALEMENT DE BÉNÉFICES INDIRECTS DÉCOULANT DE TOUTE DÉMARCHE DE PROMOTION DE LA SANTÉ:**

- Amélioration de la qualité de vie des citoyennes et citoyens
- Meilleure intégration et cohésion sociale
- Participation plus importante des citoyennes et citoyens aux activités, clubs de sports et associations locales